

<https://divergences.be/spip.php?article419>



Protectionnisme

- Archives - Archives Générales 2006 - 2022 - 2007 - N° 7 Mai/ May2007 - International - France - Elections - Un vrai programme socialiste, républicain et libertaire -

Date de mise en ligne : lundi 14 mai 2007

Copyright © Divergences Revue libertaire en ligne - Tous droits réservés

– les bonnes âmes libérales diront que tout cela tuera le commerce français en renchérissant les coûts de nos chers exportateurs. Eh bien tant pis, on institue en France des droits de douane compensatoires des différences de législation (environnementale, fiscale, sociale, sanitaire, dumping), y compris vis-à-vis des pays européens déficients en ces matières. J'ai bien dit des droits de douane, car l'idée des libéro-socialos et autres droitiers est une TVA sociale, comme viennent de le faire les Allemands avec leur TVA portée de 16 à 19 %. Ces salopards oublient que ladite TVA est payée par les consommateurs ! Il faut l'unanimité en Europe pour la fiscalité ; donc on peut faire ce qu'on veut, non ? tant qu'elle n'existe pas. S'il faut l'unanimité, pourquoi la France ne peut-elle faire de la TVA à 5,5 % dans ses restaurants (à réserver au bas de gamme), qui, en outre, sont ici et pas ailleurs et ne concurrencent personne ? Ces droits de douane viseront tout le monde, à commencer par les USA qui sont le pays industrialisé où il y a le moins de lois sociales, fiscales et environnementales et le plus de subventions à l'industrie et à l'agriculture. Elles viseront aussi les pays comme l'Irlande ou le R-U ou les pays de l'Est qui font du dumping dans tous les domaines ou qui trafiquent avec les paradis fiscaux et le fameux « secret bancaire » ! Ceci sera le moyen de lutter contre une construction européenne qui, faute de recherche d'harmonisation, ce qui est sans doute voulu, encourage et développe la concurrence sauvage entre pays européens au profit de la Grande-Bretagne qui peut les racketter faute de surveillance et de condamnation de sa politique financière axée sur les paradis fiscaux et la spéculation.

– La France appliquera avec sévérité ses normes sociales, de santé, d'environnement, de sécurité des produits pour les produits entrants ; elle restreindra la concurrence pour ce qui concerne ses industries naissantes. Les pollutions accidentelles par des bateaux pourris, des avions HS, des usines aussi HS seront directement poursuivies au pénal, y compris pour les responsables étrangers. S'ils ne viennent pas aux audiences, les avoirs des firmes qui les ont employés seront confisqués.

– Le secteur culturel continuera à être protégé et subventionné, pour éviter l'envahissement par des productions US par construction plus compétitives vu que leur marché anglophone est infiniment plus vaste et que les économies d'échelle et les rendements croissants y jouent donc à fond. Cependant les secteurs hyper bourgeois (la danse, l'opéra, les concerts classiques) seront sortis de toute subvention publique.

– Tout rachat d'entreprise française par l'étranger est soumis à des obligations de maintien de l'emploi pendant 5 ans et à une interdiction de vente des actifs de l'entreprise rachetée pendant 10 ans. Cela évitera la mésaventure de Pechiney rachetée par Alcan (Canada) pour la détruire, voler ses brevets et éliminer ainsi un concurrent.

Tout dumping par l'étranger sera interdit, de même que toute vente à prix cassé pour détruire un concurrent. Les différentiels d'économies d'échelle liés à la taille des marchés internes ou à des locuteurs parlant la même langue (ainsi par construction l'Anglais dispose d'un immense avantage concurrentiel) seront évalués et feront l'objet d'un droit de douane spécifique.